



Votre logo

**AVIS UNIVERSEL POUR LES
FINALES RÉGIONALES DE PATINAGE
STAR/MICHEL-PROULX 2018**

Détail de la sanction –

FINALES RÉGIONALES DE PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2018

Nom du Club OU Région Hôte

ANNONCE LA TENUE DES FINALES RÉGIONALES PATINAGE STAR/MICHEL-PROULX 2018 – Nom région

Dates : «Date de début de l'événement» au «Date de fin de l'événement»

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région nom de votre région.

Président(e) comité organisateur : Nom et prénom

Téléphone : 819-123-4567

Courriel : courriel@courriel.qc.ca

Représentant(e) technique : Nom et prénom

Spécialiste de données en chef : Nom et prénom

Spécialiste de données informatiques : Nom et prénom

PATINAGE QUÉBEC

N° DE SANCTION : Émis par Patinage Québec

NOM DU CLUB HÔTE : Nom du Club ou région

SITE INTERNET : www.site.qc.ca

COURRIEL : cpa@courriel.qc.ca

TÉLÉPHONE : No de téléphone pour information

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

«Nom Aréna et/ou Glace Principale »
«123, rue Adresse complète»
«Ville (Qc) Code Postal

GLACE 2

«Nom Aréna et/ou Glace 2 »
«123, rue Adresse complète»
«Ville (Qc) Code Postal

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glacé 1 : 85' X 185 ' ; 85' X 200' (STANDARD LNH), 100' X 200'
(Olympique) ; ou Spécifiez
Glacé 2 : 85' X 185 ' ; 85' X 200' (STANDARD LNH), 100' X 200'
(Olympique) ; ou Spécifiez

3. Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4. Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

Aucune restriction.

6. Inscription

Postale : Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être **oblitérés ou reçus** au plus tard le **date limite sélectionnée** à l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
«Adresse postal de paiement»

«Ville (Qc) code postal »

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de «Nom pour le compte bancaire » et datés **au plus tard le** «Date limite sélectionnée».

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Ou

Internet : Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : [Lien Internet pour inscription en ligne](#)

Date limite : date limite

7. Mode(s) de paiement : Sélectionnez vos types de paiement acceptés

- ✓ «Carte de Crédit»;
- ✓ «Paypal»;
- ✓ «Chèque ou mandat poste».

Les chèques ou mandats poste doivent être libellés à l'ordre de «Nom pour le compte bancaire » et datés **au plus tard le** «Date limite sélectionnée». À l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
«Adresse postal de paiement»
«Ville (Qc) code postal »

Aucun chèque postdaté après le «Date limite sélectionnée» **ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de «Sélectionnez les frais applicable pour NSF» seront appliqués sur les chèques sans provision.

Frais administratifs de «Sélectionnez montant ou pourcentage » seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscriptions

\$\$ par événement CPC en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvenile à Senior), (Interprétation), (Adulte);

\$\$ pour 2^e programme en CPC;

\$\$ par événement CPC en couple/danse, par partenaire;

\$\$ par événement Norme de performance avec classement;

\$\$ par événement Norme de performance;

\$\$ par événement Patinage Plus;

\$\$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

\$\$ par événement Éléments;

\$\$ par événement Équipe;

\$\$ par événement Olympiques Spéciaux;

9. Date limite des tests

La date limite des tests est le 1^{er} janvier qui précède la compétition.

10. Système de notation (Sélectionnez selon vos annexes)

- Le système de calcul de points cumulatifs «CPC» est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- Le système de « Norme de Performance avec classement ». (voir les annexes)
- Le système de «Norme de performance». (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Le règlement général 2403 (Politiques et procédures de Patinage Canada) s'applique.

Les entraîneurs doivent avoir la certification minimale du PNCE comme entraîneurs primaires de Patinage STAR (niveau 1) et respecter les normes d'accréditation suivantes:

ENTRÉE GRATUITE

- Vous possédez une carte photo d'entraîneur valide émise par Patinage Québec.

ENTRÉE PERMISE – FRAIS DE 15\$

- Vous ne possédez pas la carte photo des entraîneurs émise par Patinage Québec;
- Votre nom est sur la liste des entraîneurs ET
 - Vous devrez présenter une carte d'identité avec photo, ex. : carte d'assurance maladie ou permis de conduire ETC.

Si votre nom n'est pas sur la liste vous devrez présenter :

- Carte photo des entraîneurs de Patinage Québec ET / OU si certaines dates sont échues OU que vous n'avez pas encore reçu votre carte :
- Documents suivants :
 - Preuve que vous êtes membre en 2017-2018
 - Preuve de certification
 - Carte valide de premiers soins
 - Preuve que le BackCheck est à jour

NOUVEAUX ENTRAÎNEURS

Les nouveaux entraîneurs professionnels qui ne satisfont pas aux critères d'accréditation ou de subvention ci-dessus disposeront de trois ans pour obtenir leur certification d'entraîneurs primaires de Patinage STAR, et ce à partir de la date à laquelle ils s'inscriront comme entraîneurs professionnels membres de Patinage Canada.

Deux entraîneurs par concurrente ou concurrent seront accrédités. Deux personnes seulement, choisies par le patineur, la patineuse ou le couple, seront admises au niveau de la glace.

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte d'identité VALIDE avec photo. **Ils doivent la porter au cou en tout temps.**

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : \$

Chaperon : \$

6 à 11 ans : \$

Passeport 3 jours : \$

5 ans et moins : \$

Ou Gratuit pour tous

Les patineurs **ou** Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Tous les patineurs pourront être accompagnés d'un chaperon seulement dans la chambre des patineurs.

Les chaperons sont autorisés seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

(Sélectionnez vos catégories autorisées)

- ✓ Patinage Plus;
- ✓ STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
- ✓ Pré-Juvenile moins de 11 ans;
- ✓ Sans-Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;
- ✓ Olympiques Spéciaux;
- ✓ Toutes les catégories.

16. Prix (Sélectionnez selon système de notation utilisé)

16.1 Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra ou ne recevra pas de médaille.

16.2 Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

16.3 Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Un trophée sera remis ou Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Spécification :

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera Disponible sur le site Internet ou Transmis au club ou Transmis aux entraîneurs ou Transmis aux participants après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories qualificatives (STAR 5 à Or, Sans Limites et Pré-Juvenile) : Un seul groupe par catégorie.

Pour les catégories non-qualificatives, les groupes seront formés par âge, selon les règlements de Patinage Canada.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place ou Non Disponible.

21. Photo

Photo disponible sur place ou Non Disponible.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place ou Il n'y a pas de Casse-croûte.

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Nom de l'hôtel
Adresse
Ville (Qc) Code Postal
No téléphone
Courriel :
Code pour rabais :

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

ADMISSIBILITÉ POUR LES ÉPREUVES DE QUALIFICATION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs **ont le droit de s'inscrire** dans une catégorie supérieure à leur qualification.

Les patineurs inscrits dans une catégorie des Jeux de la participation lors des éliminations régionales et/ou des Championnats A et B de section et/ou Sous-section **ne peuvent s'inscrire** dans **AUCUNE** des catégories de la même discipline (simple, couple danse) des finales régionales et de la finale provinciale des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx pour l'année courante. ~~à l'exception des catégories Sans Limites et Pré-Juvenile.~~

- **Année courante : 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018**

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple STAR 6 et STAR 8 en simple).

Voir le tableau ci-dessous pour les détails des catégories où ils peuvent participer :

Catégorie de patineurs de compétition	Épreuves auxquelles les patineurs peuvent prendre part au Championnat provincial STAR / Michel-Proulx
Patineurs Sans Limites et Pré-Juvenile en simple	Sans Limites et Pré-Juvenile en simple Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et Pré-Novice de compétition de patinage en couple	Style Libre
Patineurs Pré-Juvenile et de niveau supérieur de danse de compétition	Style Libre
Patineur de patinage synchronisé de compétition	Toutes les épreuves

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale soit complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

- a) Les trois premières places (ou en cas de désistement, la place suivante) des 19 catégories de la Finale régionale de patinage STAR/Michel-Proulx. S'il y a seulement une inscription, le participant devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale.
- b) Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories à la finale régionale, l'équipe ne sera pas représentée dans cette catégorie.
- c) En cas de désistement, le remplacement se fera dans la **même** catégorie;
- d) S'il y a moins de trois concurrents dans une même catégorie, les concurrents de cette catégorie seront éligibles aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx 2018 à condition de présenter leur programme lors de l'élimination régionale.
- e) Tous les patineurs qui participeront à la ronde de qualification de la Finale régionale STAR/Michel-Proulx ne pourront pas s'inscrire aux Championnats de patinage STAR/Michel-Proulx dans une autre catégorie. (exemple: catégorie Adulte)
- f) Les substitutions seront acceptées jusqu'au mercredi 16h précédant le début des Championnats de patinage STAR / Michel-Proulx 2018.

INSCRIPTION ÉQUIPE RÉGIONALE

Les athlètes qui se qualifieront pour l'équipe régionale et le substitut devront aller s'inscrire à l'endroit indiqué. Voir les horaires à l'affichage.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

Équivalences de test STAR pour les patineurs ayant complété un test de compétition :

Juvenile:	Junior Argent
Pré-Novice:	Senior Argent
Novice, Junior ou Senior:	Or

PATINEURS EN SIMPLE

✓ **Dames**

✓ **Messieurs**

- **OR**

Test :	Peut avoir réussi le test STAR 5 de style libre.
Âge :	Aucune limite
✓ Dames	Un programme Libre d'une durée de 3 min. (+/- 10 sec.)
✓ Messieurs	Un programme Libre d'une durée de 3 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 10**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec.)

- **STAR 8**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 3 min. (+/- 10 sec)

- **STAR 6**

Test : Peut avoir réussi le test STAR 5 de style libre.

Âge : Aucune limite

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **STAR 5**

Tests : Ne doivent avoir passé aucune partie du test Junior Argent, de style libre.

Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)

- **moins de 10 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 10 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **moins de 13 ans**

Âge : Ne pas avoir atteint 13 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **13 ans et plus**

Âge : Être âgé(e) de 13 ans et plus au 1^{er} juillet qui précède la compétition.

- **PRÉ-JUVÉNILE MOINS DE 11 ANS**

Test : Avoir réussi le test STAR 5 de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé(e) de moins de 11 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 10 ANS, Dames**

Test : Aucune restriction

Âge : Être âgée de moins de 10 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

- **SANS LIMITES MOINS DE 9 ANS**

Test : Aucune restriction

Âge : Être âgé(e) de moins de 9 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition.

Prog. Libre : 2 min. 30 sec. (+/- 10 sec.)

Annexes permis :

Patinage de compétition (certaines catégories seulement);

Patinage STAR (certaines catégories seulement);

Patinage Plus;

Interprétation;

Équipe;

Éléments

Adulte;

Olympiques spéciaux;